



ALCOOL ÉTHYLIQUE DÉNATURÉ ANHYDRE

DESCRIPTION :

Solvant organique d'usage général, fait à partir d'alcool éthylique dénaturé au méthanol et acétate d'éthyle.

COMPOSITION :

Contient :

Approx. 85.5% v/v alcool éthylique anhydre (N° CAS: 64-17-5), 13.7% +/- 0.75% v/v méthanol (N° CAS: 67-56-1), 0.85% +/- 0.1% v/v d'acétate d'éthyle (N° CAS: 141-78-6).

- L'alcool éthylique utilisé dans la formulation est de grade USP ou équivalent.
- Le méthanol utilisé dans la formulation est de grade USP
- L'acétate d'éthyle utilisé dans la formulation est d'une pureté minimale de 98% en volume.

SPÉCIFICATION:

Spécification du produit	Unité	Analyse	Limites
Apparence (Aspect, Couleur)	-	Satisfaire à l'essai	Conforme
Gravité spécifique à 20°C	Kg/l	ASTM D1298	0.790 max.
Éthanol	% v/v	Analyse CG	84.0 min.
Méthanol	% v/v	Analyse CG	12.9 à 14.45
Acétate d'éthyle	% v/v	Analyse CG	0.75 à 0.95
Eau	% p/p	ASTM E1064	0.170 max.

FORMATS DISPONIBLES :

4x3.78L, 10L, 20L et 208L.

CONDITION DE STOCKAGE :

Stocker dans des locaux spéciaux, frais et bien ventilés, à l'abri des rayonnements solaires et de toute source de chaleur ou d'ignition (flammes, étincelles...) et à l'écart des produits comburant.

TEMPÉRATURE DE STOCKAGE RECOMMANDÉE :

15 – 25° C. (60 – 77° F)

